

...INFO-MAC...INFO-MAC...INFO-MAC...

Bulletin du Mouvement Action Chômage de Montréal

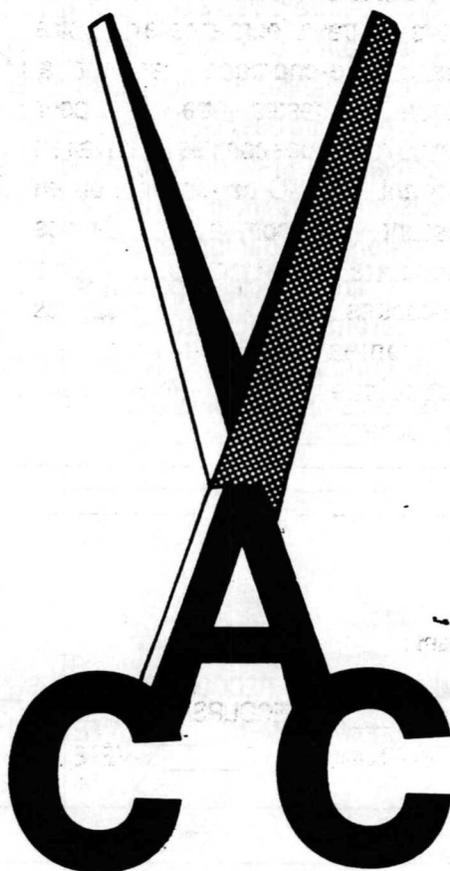
Congrès d'orientation du MAC de Montréal

Comment sauver le régime d'assurance-chômage ?

Presque dix ans après sa dernière rencontre d'orientation, le MAC de Montréal s'est de nouveau réuni, du 1er au 3 février, pour définir ses grandes lignes d'action. L'enjeu, rien de moins que la survie du régime d'assurance-chômage. En conséquence, tout en maintenant son service de base, le MAC entend proposer un nouveau régime qui tienne compte de la réalité politique et de l'environnement économique mouvant des années '90. Mieux, il compte prendre tous les moyens à sa disposition pour qu'on fasse du maintien d'un régime d'assurance-chômage la condition de tous changements économique et politique à venir au Québec comme dans le reste de l'Amérique du Nord.

Pour la cinquantaine de membres ayant participé aux débats, il s'agit d'un bilan fort respectable. De l'avis de tous, plusieurs questions de fond ont reçu une réponse dont celle épineuse pour l'ensemble des groupes populaires depuis une dizaine d'années, la place du service individualisé dans l'ensemble de ses interventions. Vieux débat et cause de bien des turbulences au MAC - un article a été publié à ce sujet, l'an dernier¹ - l'accent sera mis désormais sur un service qui permette aux chômeurs de défendre eux-mêmes

leur cas devant la Commission de l'emploi ou le cas échéant, devant le conseil arbitral. Pour la majorité des membres présents, le MAC doit faire plus que jamais oeuvre d'éducation de façon à répondre à la fois aux demandes de chômeurs toujours plus nombreux et au rétrécissement sans cesse plus grand de la couverture de l'assurance-chômage.



Commission d'assurance-chômage - 1976

Autre époque, même combat

À ce sujet, le congrès s'est dit convaincu de l'éventuelle disparition du régime. Depuis novembre, il a déjà été substantiellement réduit, au moins 10% de son budget étant désormais versé sous forme de congé de maternité accru, de formation mais surtout de soutien aux entreprises face au libre-échange (à ce sujet, voir L'INFO-MAC de novembre).

Mais il y a pire. Aux dires du président de la Commission de l'Emploi, Arthur Kroeger, le retrait du gouvernement fédéral du financement de la caisse d'assurance-chômage se traduira par un déficit, fin 1992, de plus de 4 milliards \$.² Et cette estimation ne tient pas compte des coûts du régime liés à l'actuelle récession au pays. En effet, pour des taux de cotisation comparables, il aura fallu 7 ans à raison de l'injection par le gouvernement d'environ 2, 8 milliards \$ par année avant que le solde du compte d'assurance-chômage passe du rouge au bleu à la suite de la récession de 1982.³ Que se passera-t-il cette fois, maintenant qu'Ottawa ne contribue plus à la Caisse ? Le double du presque 5 milliards \$ de déficit de 1984 ? Plus encore ? Peu importe. L'important à retenir c'est qu'un régime d'assurance-chômage digne de ce nom ne peut exister sans un soutien de l'État. Cela signifie également que de plus en plus de

1- "Le MAC de Montréal : 20 ans de pratiques sociales" in *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 2, no 2, 1989, pp 39 à 48.

2- Chambre des communes, "Comité permanent du Travail, de l'emploi et de l'immigration", 23 octobre 1990, fascicule no 46, page 10.

3- Emploi et Immigration Canada, *Budget des dépenses 1990-1991*, Partie III, Ottawa, p. 5-6.

chômeurs auront recours à l'aide-sociale. Déjà, ils forment près de 80 % des clients de ce régime au Québec.⁴ En l'absence de politiques de création d'emplois et en abandonnant l'économie aux forces du marché, tout est en place pour que les coûts de l'indemnisation du chômage soient si énormes que nous n'ayons d'autres choix que de fondre l'ensemble dans un régime de revenu minimum garanti rétrograde et coercitif. Le MAC a bien du pain sur la planche. Il est possible de riposter. Mais les groupes oeuvrant

surtout dans les domaines du travail et de l'employabilité doivent regrouper leurs forces. Les syndicats doivent également se réveiller avant qu'il ne soit trop tard. Les choses autour de nous, travailleurs et travailleuses, changent avec la rapidité propre aux nouvelles technologies et aux secteurs de pointe. Le congrès du MAC de Montréal en a pris conscience et a résolu de faire face aux changements sous peine de disparaître et être, comme bien d'autres s'y destinent, relégué aux poubelles de l'histoire.

4- Le Devoir, mardi 5 février.

COMITÉ DE TRAVAIL : CLÉ DU SUCCÈS

Dans une organisation comme le MAC de Montréal, l'importance et le niveau de son intervention dépend de la vitalité de ses comités de travail. Comme dans bien des groupes, la mobilisation est difficile. Mais les membres réunis en congrès sont d'avis qu'il s'agit du chemin obligé vers plus de conscientisation et un plus grand impact de son action. Une invitation est donc lancée aux membres mais également à tous ceux

et à toutes celles que la défense des droits des travailleurs et celle du droit à l'assurance-chômage tiennent à coeur. Manifestez votre intérêt pour l'un ou l'autre des comités de travail en écrivant au MAC de Montréal ou en laissant votre nom à l'une de nos rencontres d'information. Des rencontres spéciales portant sur nos différentes activités ont lieu périodiquement. Nous vous contacterons par téléphone.

Les résolutions du congrès du MAC

PLATE-FORME DE REVENDICATIONS :

- 1- Assurance-chômage et question nationale, position du MAC
- Échéance : 31 mai
- 2- Assurance-chômage comme régime de sécurité du revenu
- Échéance : 31 déc.

RÉORGANISATION DU SERVICE :

- 3- Augmenter l'aspect prise en charge des rencontres d'info. et des conseils arbitraux
- Échéance : 1er mai
- 4- Définir des critères d'admissibilité à la représentation devant les conseils arbitraux
- Échéance : 31 mai

MULTI-ETHNIQUE

- 5- Définir la problématique
- Échéance : 31 mai

COMITÉS

- 6- Relancer les divers comités
- Échéance : d'ici juin

AIDE-SOCIALE

- 7- Collaboration souhaitée entre le MAC, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et d'autres groupes d'assistés sociaux
- Échéance : 1er sept.

COUPON-RETOUR

Je désire militer au MAC dans le comité suivant :

- 1- REVENDICATIONS _____ 2- PLEIN EMPLOI _____ 3- RECOURS JURIDIQUES _____
4- SERVICE _____ 5- IMMIGRATION _____ 6- FINANCEMENT _____ 7- FÊTE DU 1er MAI _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mon geste de militance est un don _____ (reçu de _____ \$) (reçus émis pour montant de 15 \$ et plus seulement)

6839 A, rue Drolet, 3e étage, Montréal, Québec, H2S 2T1

Le MAC
mouvement
action chômage
DE MONTREAL

SOMBRE FIN DE SIÈCLE

un billet du rédacteur, Claude Girard

Quelques événements sont venus coup sur coup assombrir ce début de fin de siècle et qui pourraient bien en colorer l'évolution jusqu'à l'an deux mille. En octobre, nous sommes officiellement entrés en récession, une croissance négative qui a l'originalité pour la première fois de l'histoire d'être "made in Canada". Et puis le 15 janvier..., cette guerre. Si on ajoute la survenance d'un troisième événement d'importance pour le MAc de Montréal - ce qui est à vrai dire bien peu en comparaison de la dévastation complète d'un pays en quelques semaines - l'adoption de la réforme de l'assurance-chômage, le portrait n'est guère encourageant. Et puis les piètres résultats à ce jour du libre-échange avec les États-Unis et celui à venir avec le Mexique des salaires à 68¢ l'heure et le reste à l'avenant. Où s'en va-t-on ?

Plusieurs tentent honnêtement de répondre à cette question. Ainsi, le 15 février dernier, une cinquantaine d'intervenants en ont débattue à l'invitation de Solidarité populaire Québec à Montréal. Mais comme cela se produit régulièrement depuis le début des années '80, il en ressort toujours assez peu de choses. C'est comme si les groupes populaires et les syndicats - pour peu qu'ils participent à ce genre de

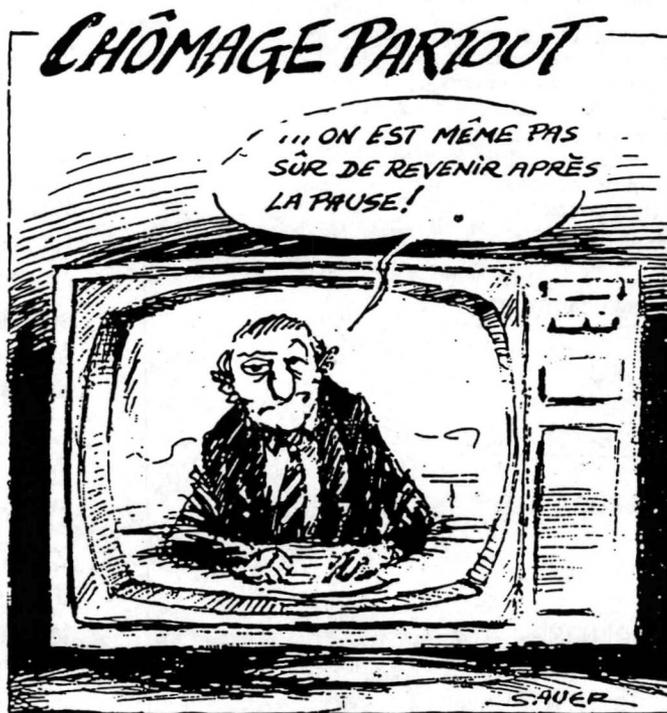
rencontre - se retrouvent complètement paralysés devant l'ampleur des phénomènes qui s'agitent en tous sens autour d'eux.

Si tous s'entendent sur le diagnostic, bien peu ont à offrir de solutions nouvelles. Qu'on le veuille ou non, comme organisations se définissant comme progressives, nous ne sommes en mesure que de mener des combats d'arrière-garde, au mieux de pouvoir sauver à peine les meubles. Partout en Amérique du Nord, le syndicalisme est à la baisse sauf au Québec où il a repris quelque vigueur depuis 1988. Il s'agit d'une bien mince consolation en ces temps de récession alors que le secteur manufacturier est durement touché avec des pertes en un an de 54,000 emplois, près de

180,000 au Canada (Le Devoir, 9 février) laissant appréhender un recul encore plus marqué des syndicats comme moteur de transformation sociale. D'ailleurs, certains l'ont bien compris comme les TUA de Bob White qui, face au libre-échange, ont négocié une convention littéralement blindée en prévision des inévitables mises-à-pied qui ne manqueront pas de survenir dans l'automobile, ces prochaines années. Régime supplémentaire de chômage, retraite anticipée, sécurité du revenu variant de deux à trois années en cas de licenciement, à quoi bon l'assurance-chômage, à la limite le gouvernement lui-même ? Dans un contexte de chacun pour soi, peut-on le leur reprocher ? Et qu'on ne se méprenne pas parce que cela se passe ailleurs au Canada.

Les syndicats québécois lorgnent semblable approche, certes, plus par défaut que par conviction - c'est bien là le drame - comme le montre le thème du 1er mai, cette année, fête internationale des travailleurs, "Bâtir le Québec par l'emploi". On sait pourtant que l'indépendance qu'on nous propose est tout ce qu'on veut mais sûrement pas celle des travailleurs et encore moins de l'emploi.

Il ne faut donc pas se



Le Devoir 19 novembre 1990

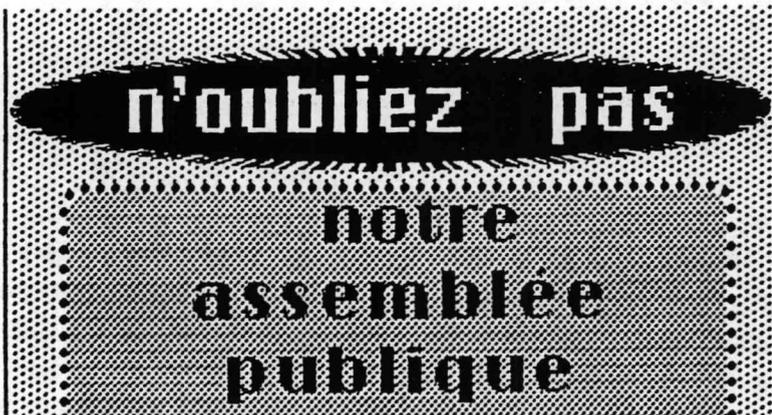
(suite de la page 3)

surprendre du peu d'empressement des groupes populaires à suivre les syndicats sur le chemin de "la souveraineté d'abord, du projet de société ensuite". Peut-on croire réellement que le Québec réarrangé par le milieu d'affaire "autochtone" et à sa manière sera subitement rempli de compassion à notre égard, une fois la négociation terminée et l'association

Québec-Canada de nouveau verrouillée ? Il faut la foi qui soulève les montagnes pour y croire.

Si il y a une chose qui se dégage de ce genre de journée de réflexion - et de bien d'autres tenues auparavant - c'est qu'il faut trouver des solutions à notre inertie souvent bien involontaire qui soient tout le contraire du repli sur soi

et cesser d'être à la remorque des soi-disant décideurs dans l'espoir que ceux-ci nous ferois une petite place à leurs côtés. Dans un article fort intéressant (Le Devoir, 9 février) parce qu'il a le courage de poser le véritable problème à la gauche au sens large et aux syndicats, Christian Deblock et Dorval Brunelle estiment qu'il faut embarquer à plein dans le processus de continentalisation actuellement en marche en Amérique du Nord. Non pas appuyer le libre-échange version conservatrice, dévastateur sur le plan social, mais s'opposer au repli, penser global tout comme le capital. Que rapportera l'indépendance du Québec si on laisse l'autre équipe toute seule sur la patinoire qui déborde largement nos frontières ? Il importe d'abord de refaire l'unité entre les centrales et entre celles-ci et le mouvement populaire au Québec. Ensuite, non pas couper les ponts avec le reste du Canada mais au contraire, tenter de rassembler ceux et celles qui ailleurs dans le pays se retrouvent tout aussi désesparés que nous devant ce qui se passe à l'échelle continentale. La constitution suivra bien par la suite. Enfin, rejeter la stratégie de l'immobilisme - dépassée même à Moscou ! - et contraindre les conservateur au pouvoir à Ottawa comme à Québec à inclure dans la négociation de la nouvelle entente tripartite - Canada-USA-Mexique - un projet social. Désormais, groupes et syndicats au Québec doivent voir "grand". Cessons nos querelles et travaillons local, certes, mais en fonction d'une stratégie plus large et ouverte aux changements. Cette sombre fin de siècle ne nous en laisse pas le choix.



Dans le cadre de l'élaboration de sa plate-forme de revendications concernant l'assurance-chômage, le MAC de Montréal vous invite à débattre de l'avenir de ce régime dans un futur Québec plus souverain. N'oubliez pas. Pour informations, contactez Claude au 271-4800. A bientôt.

QUESTION NATIONALE

ET

ASSURANCE-CHÔMAGE

JEUDI

16 MAI 1990

18.30 HRES

au MAC de MONTREAL

IMMIGRATION

Assurance-chômage :

Travailleurs immigrants, premières victimes de la nouvelle loi

par Nicole Côté

Les travailleurs et les travailleuses immigrants n'ont qu'à bien se tenir. La réforme de l'assurance-chômage, entrée en vigueur en novembre, risque de faire un plus grand nombre de victimes chez ces derniers. En effet, le nouveau régime d'exclusions, ces pénalités de 7 à 12 semaines pour des départs volontaires qui ne le sont pas toujours, affectera davantage cette catégorie de travailleurs très mobiles.

C'est le point de vue de nombre d'intervenants issus des communautés culturelles que l'INFO-MAC a rejoint, la semaine dernière.

"Les gens n'ont pas encore réalisé les effets de cette réforme et il semble y avoir eu un problème d'engagement politique de la part de la population pendant la bataille contre son adoption" affirme Jean-Michel Judkowiak de l'Association des travailleurs et travailleuses haïtiens du Canada, l'ATTAK. Même son de cloche pour Marc Damord, également de l'ATTAK, pour qui les effets néfastes de cette réforme, notamment le doublement des exclusions, alliés au manque d'information auront un impact sur les personnes occupant un emploi précaire. Deux coups d'assommoir au lieu d'un.

Le Centre Portugais de référence et de promotion sociale et l'Association des travailleurs grecs partagent le même avis. Tous deux croient que le doublement des semaines d'exclusions feront mal à leur communauté. Joanna Psyllou Sourias, de l'Association, souligne que plusieurs de ses membres travaillent dans les restaurants et les manufactures. Ceux-ci quittent souvent leur emploi parce que les conditions de travail et le salaire confinent à la précarité. Mais ces personnes se retrouvent bien souvent à nouveau dans les manufactures et le cycle recommence. L'impact de la réforme est donc très grand.

Enfin, du côté latino-américain, à la précarité et à ce qu'il entraîne, s'ajoute la difficulté de faire reconnaître ici les diplômes obtenus dans cet hémisphère. Cette situation et la réforme de l'assurance-chômage maintiennent ces personnes dans des emplois précaires. Pour Maria Elena Concha, de l'Association des Latino-américains de Côte-des-neiges, "cela explique pourquoi, il y a beaucoup de personnes avec des diplômes universitaires qui font présentement le simple entretien des édifices".



**AVOIR PRISE
SUR LE SOCIAL**

ACTIVITES DE FORMATION

1991		
	Avril	Mai
1 Formation de base sur la loi de l'assurance-chômage		22-23-24 (9-17h)
2 Libre-échange, économie et finance publique	16-23 (19-22h)	

Modalités d'inscription:

Vous téléphonez 1 semaine avant le début de chaque session au 271-4800

Toutes les formations ont lieu au Mouvement Action-Chômage de Montréal

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE



Le MAC
mouvement
action chômage
DE MONTREAL

conseils pratiques

assurance-chômage...

comment
s'y retrouver
avec la loi de
l'assurance-chômage

Depuis 1970, le Mouvement Action-chômage de Montréal offre un service de prévention concernant la loi de l'assurance-chômage. Son action vise à encourager les chômeurs et les chômeuses à se prendre en main et à lutter collectivement pour leurs droits, en espérant parvenir à des transformations de la loi et à la reconnaissance du droit au travail. C'est dans cet esprit que le MAC a décidé d'opter pour l'approche collective (rencontres d'information) qui nous rend en tant que chômeurs et chômeuses davantage solidaires et autonomes face à notre situation. Un des outils que le MAC produit est la brochure "Conseils pratiques". Notre nouvelle édition est maintenant disponible. En plus de renseigner les gens sur l'ensemble de la loi, la vente de cette brochure permet à notre groupe d'autofinancer une partie de ses activités.

Coût : 4 \$ l'unité + 1 50 \$ (frais de poste).

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Lutte contre la réforme de l'assurance-chômage :

Nous désirons recevoir de l'information : _____

Nous désirons faire un don : _____

Je désire recevoir _____ "Conseils pratiques".

J'inclus un chèque au montant de _____ \$. Prévoir un délai de deux semaines pour la livraison.

Mouvement Action-chômage de Montréal, 6839 A, rue Drolet, 3e étage, Montréal, Québec, H2S 2T1 tél. : 271-4099

RENCONTRES D'INFORMATION SUR LA LOI DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE :
LES MARDIS ET JEUDIS à 13 HEURES LES MERCREDIS à 19 HEURES